



Déclaration liminaire

Une politique de rattrapage qui piétine ?

Monsieur le Directeur Interrégional , mesdames , messieurs

Notre organisation professionnelle ne saurait ouvrir cette instance sans faire écho de la souffrance des fonctionnaires pénitentiaires qui exercent dans les établissements en Outre-Mer.

En effet notre organisation s'est largement mobilisée que ce soit au niveau des instances de l'Administration pénitentiaire, des élus de la République et du Ministère de l'Outre-mer pour réclamer de meilleures conditions de sécurité, travail et de détention dans ces territoires , départements et collectivités Outre-Mer.

Pour rappel par communiqué de presse, en date du 18 mai 2017, la commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) alertait sur la situation déplorable des prisons en Outre-Mer où elle a pointé du doigt entre autres la surpopulation carcérale et ses conséquences dans la gestion au quotidien.

De même les différentes visites de madame HAZAN contrôleuse générale des lieux privatifs de liberté et ses différents rapports dressent un tableau aux carences multiples et spécifiques.

Par ailleurs, dans un rapport de la cour des comptes rendu public le 22 février 2018, cette dernière plaide une situation particulièrement catastrophique que notre organisation ne cesse de dénoncer depuis de nombreuses années .

Ce qui a conduit à une question écrite au gouvernement relative aux difficultés rencontrées par les services de sécurité et de justice pour l'outre-mer.(**joint en annexe**).

Ainsi les différents rapports relatifs aux problématiques pénitentiaires en Outre-Mer ne doivent pas se reposer ou se taire dans la poussière.

Par conséquent Force Ouvrière souhaite au regard des nombreuses actions déjà engagées mettre l'accent sur la nécessité de :

- poursuivre et d'accentuer la **politique de rattrapage en Outre-Mer** notamment sur l'immobilier, le budget et les ressources humaines.

- De créer une véritable **Direction Interrégionale Outre-Mer** avec ses propres instances et compétences .
- D'augmenter la **création d'antennes SPIP en Outre-Mer** pour répondre à l'objectif de prévention de la récidive .
- La mise en œuvre d'un **Centre National d'Évaluation délocalisé en Outre-Mer**
- De poursuivre la **politique sécuritaire** en prenant en compte la particularité de chaque territoire (ERIS ,PREJ , ELSP, développement du renseignement pénitentiaire , maison centrale, plan de fouille, lutte contre les projections , sécurisation périmétrique , ect,,
- renforcer la **coopération régionale** par des **conventions de transfèremnts** avec les détenus d'origine étrangère.
- De poursuivre la **politique d'amélioration des dispositifs de soins** (UHSA UHSI ect...)
- Renforcer la **formation des personnels** (mise à jour des pratiques professionnelles.
- Mise en place d'un **groupe de travail de suivi sur les travaux spécifiques** à l'Outre-Mer .
- Mise en œuvre d'un groupe de travail sur la **prévention des risques psycho-sociaux**.
- Création d'un **Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale** Outre-Mer pour coordonner l'action sociale .

FORCE OUVRIERE prendra toutes ses responsabilités dans les discussions et s'est fixée une feuille de route où de nombreux chantiers restent à réaliser pour améliorer les conditions de travail de ces fonctionnaires qui se sentent « les oubliés de la République ».

Force ouvrière réaffirme que l'Outre-Mer est une chance pour l'Administration Pénitentiaire.

Les membres du CT MSPOM

KANDASSAMY Didier
BEDMISTER Sophie
BOYER Cédric
UNN TOC Thierry
DEHONDT Samuel